

## Compte-rendu

# Premier Comité de Programmation du GAL des Savanes

20 Août 2018

**Lieu :** Salle de réunion de la CCDS

**Heure :** 16 Heures

**Objet :** 1<sup>er</sup> Comité de Programmation.

Le onze Juillet de l'an deux mil dix-huit et à seize heures, le Comité de Programmation du Groupe d'Action Local des Savanes, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de réunion de la CCDS.

Matthieu CALATAYUD, Animateur LEADER du GAL des Savanes, procède à l'ouverture de la séance puis à l'appel nominal des membres.

### **Etaient présents :**

François RINGUET, Président du GAL des SAVANES.

#### Du collège public

Messieurs : Christian PITTA ; Edgard CHOCHO ; Enrico WILLIAM ; Sylvio BOCAGE.

#### Du collège privé

Messieurs : Jefrado AMALENSI ; Laurent GREBERT.

Mesdames : Lucienda GUNTHER ; Marilva ODANG ; Marie-France NUNES CARDOSO.

### **Absents excusés :**

#### Du collège public

Monsieur : Didier BRIOLIN ;

Mesdames : Vanessa BOIS-BLANC-CHASE ; Françoise FREDOC

#### Du collège privé

Messieurs : Jean-Claude HORTH ; Alain MINDJOUK ; Eric BUREAU ; René COURAT

Madame : Céluta BOCAGE

### **Les invités**

Messieurs : Adelson MAGLOIRE ; José MAKEBE

Mesdames : Kristel APPAOU ; Margaux BACHELIER ; Tatiana RIBAL

## Compte-rendu

# Premier Comité de Programmation du GAL des Savanes

20 Août 2018

### Les techniciens

Monsieur : Matthieu CALATAYUD

Madame : Priscilia LAMA

Le double quorum étant respecté, le Comité de Programmation peut délibérer régulièrement.  
La réunion démarre à 16h30.

M. RINGUET, Président du GAL des Savanes, souhaite la bienvenue aux membres du comité et présente l'ordre du jour :

- 1- Présentation des grandes lignes du Programme LEADER 2014-2020,
- 2- Présentation et validation du règlement intérieur du GAL des Savanes,
- 3- Désignation du Président du Comité de Programmation,
- 4- Désignation de 2 Vice-Présidents du Comité de Programmation,
- 5- Présentation du formulaire 19.4,
- 6- Validation du budget prévisionnel de fonctionnement de la cellule LEADER (19.4),
- 7- Présentation et validation des critères de sélection par fiche action,
- 8- Présentation et validation des indicateurs de résultats par fiche action,
- 9- Présentation de la stratégie de communication,
- 10-Présentation du calendrier des permanences en commune,
- 11-Présentation du calendrier des Comités de Programmation,
- 12-Examen des dossiers,
- 13-Questions diverses.

### Ordre du jour / Points abordés

#### **1.Présentation des grandes lignes du Programme LEADER 2014-2020**

Lors de cette première réunion, une présentation générale du programme LEADER a été faite.

L'animateur explique la composition du groupe d'action locale (GAL), le circuit d'une demande, et les cadres d'éligibilité d'un projet. La lecture des objectifs stratégiques et opérationnels du programme est faite ainsi que celle de toutes les fiches actions stratégiques. Aucune observation n'est faite.

## Compte-rendu

# Premier Comité de Programmation du GAL des Savanes

20 Août 2018

### 2. Présentation et validation du règlement intérieur du GAL des Savanes

M. CALATAYUD fait la lecture des articles du règlement intérieur et suggère aux membres de l'interrompre, en cas de besoin.

A la lecture de l'article 7 intitulé « L'organisation des Comités de Programmation », une remarque est faite concernant les délais de convocation de la prochaine séance en cas d'absence de quorum. Après discussion autour de ce sujet, les membres se mettent d'accord sur une proposition.

La phrase suivante sera ajoutée par l'équipe du GAL des Savanes : « En cas d'absence de quorum, le Comité de Programmation peut être convoqué à nouveau, après un délai de 3 jours ». Le règlement intérieur sera alors validé, après modification, puis signé par le Président du GAL des Savanes, M. François RINGUET.

### 3. Désignation du Président du Comité de Programmation et de ses 2 Vice-Présidents

Le Président du GAL des Savanes propose à la Présidence du Comité de Programmation Monsieur Christian PITTA, membre du collège public. Aucune opposition au sein de l'ensemble des membres du Comité de Programmation, M. PITTA est donc désigné en qualité de Président du CoProg.

Sur la base du volontariat les deux Vice-Présidents sont alors élus. Le 1<sup>er</sup> Vice-Président est Laurent GREBERT membre du collège privé, et la 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente est Mme Nunez CARDOSO membre du collège privé également.

### 4. Présentation et Validation du budget prévisionnel du fonctionnement et animation de la cellule LEADER (19.4)

L'animateur LEADER présente le plan de financement lié au formulaire 19.4 représentant le budget prévisionnel du fonctionnement et animation de la cellule LEADER sur la période suivante : 01/09/2016 - 31/08/2018.

Ce formulaire contient le budget prévisionnel réparti sur différents postes de dépenses tel que la communication, l'animation du territoire des Savanes, les fournitures et équipements de l'animateur et du gestionnaire ainsi que leurs salaires et certains frais de missions (hébergement, déplacement...).

Aucune observation n'étant faite, le budget prévisionnel est validé par les membres du Comité de Programmation.

## Compte-rendu

# Premier Comité de Programmation du GAL des Savanes

20 Août 2018

### 5. Présentation et validation des critères de sélection par fiche action

Les grilles de sélection des projets pour chaque sous-action des 6 fiches actions sont présentées et discutées.

#### **FICHE ACTION 1 :**

- Action Favorisant la transmission du patrimoine naturel et culturel ;
- Actions associant plusieurs acteurs ;
- Démarches écoresponsables, durables ;
- Démarche ciblant un public jeune ;
- Caractère interactif des outils de communication et de promotion ;
- Action présentant une grande qualité pédagogique au regard des méthodes proposées, des supports et des publics cibles concernés ;
- Mise en place d'un calendrier prévisionnel des actions : Action pluriannuelle / Mensuelle / hebdomadaire.

#### **FICHE ACTION 2 :**

- Action associant plusieurs acteurs ;
- Dimension du projet ;
- Action d'animation intégrant des dispositions de pilotage et d'évaluation ;
- Action présentant une grande qualité pédagogique au regard des méthodes proposées, des supports et des publics cibles concernés ;
- Action concernant les zones isolés ou éloignés ;
- Démarche écoresponsable et durable ;
- Démarche ciblant un public jeune (de 6 à 18 ans) ;
- Action ayant un caractère innovant, interactif, proposant un nouveau service ;
- Mobilisation de personne en réinsertion sociale ou professionnelle ;
- Actions d'animation pérenne : pluriannuelles, mensuelles, hebdomadaires.

#### **FICHE ACTION 3 :**

- Dimension géographique du projet ;
- Action ayant un caractère innovant, interactif, proposant un nouveau service ;
- Action d'animation intégrant des dispositions de pilotage et d'évaluation ;
- Action favorisant le partenariat.

## Compte-rendu

# Premier Comité de Programmation du GAL des Savanes

20 Août 2018

### **FICHE ACTION 4 :**

- Accessibilité des sites aux personnes à mobilité réduite ;
- Projet mettant en relation plusieurs acteurs ;
- Démarche Durable, favorisant des activités et des aménagements respectueux des ressources, des milieux et des espèces ;
- Suivi de la fréquentation ;
- Actions portés par des bénéficiaires installés en zone isolées ou éloignées ;
- Action ayant un caractère innovant, interactif et proposant un nouveau service.

### **FICHE ACTION 5 :**

- Animation et structuration de la production locale ;
- Commercialisation et valorisation des produits locaux agricoles et artisanaux ;
- Sollicitation et valorisation de réseaux d'acteurs existants ;
- Opération à caractère innovant, interactif et proposant un nouveau service ;
- Elaboration d'un plan d'action pour l'animation ;
- Action portées par des agriculteurs qui s'inscrivent dans une démarche collective.

### **FICHE ACTION 6 :**

- Dimension territoriale ;
- Innovation territoriale ;
- Dynamique collective, pluralité d'acteurs ;
- Dimension environnementale.

L'animateur s'appuie de grilles de sélection complétées pour une meilleure compréhension de ces critères.

Les grilles de sélection sont adoptées à l'unanimité.

## **6. Présentation de la stratégie de communication**

La communication du Groupe d'Action Locale des Savanes se fait, pour le moment, via le compte Facebook de la CCDS, les services de communication des différentes Mairies et par la présence de l'animateur et du gestionnaire LEADER dans diverses manifestations organisées par la CCDS. Lors de ces manifestations, un stand LEADER est présent avec des outils de communication tel que Kakémono et un comptoir stand. Des permanences dans les différentes Communes des Savanes sont également effectuées.

## Compte-rendu

# Premier Comité de Programmation du GAL des Savanes

20 Août 2018

Le Groupe d'action locale (GAL) des Savanes prévoit de lancer un plan de communication plus large afin d'améliorer sa visibilité au sein de son territoire. La première étape est de se munir d'une identité visuelle afin de pouvoir créer par exemple des affiches 4x3 ainsi que des flyers à distribuer dans les points stratégiques.

Le Président M. RINGUET appuie sur l'importance d'une bonne communication et propose des exemples de manifestations sur lesquelles le GAL des Savanes devrait être présent.

### 7. Présentation du calendrier de permanence en commune

Le calendrier des permanences sur les communes des Savanes est présenté. En effet, des permanences sont organisées une fois par semaine dans chaque communes (Kourou, Sinnamary, Iracoubo, Saint Elie – annexe mairie). Ce calendrier prévisionnel s'étend jusqu'à la fin de l'année 2018.

### 8. Présentation d'un calendrier des Comité de Programmation 2018

Matthieu Calatayud annonce aux membres présents l'importance que deux Comités de Programmation soit convoqués avant la fin de l'année 2018. Deux dates sont alors proposées :

- Mercredi 19 Septembre 2018 à 15 heures dans les locaux de la CCDS,
- Mercredi 21 Novembre 2018 à 15 heures dans les locaux de la CCDS.

Les membres du CoProg donnent leurs avis favorables en attente de confirmation via les convocations officielles. En effet, ces dates sont susceptibles d'être modifiées.

### 9. Examens des dossiers

#### Dossier n°1 : Animation / Fonctionnement du programme LEADER (19.4)

L'animateur LEADER présente le projet d'animation et de fonctionnement du programme, le budget prévisionnel ainsi que le plan de financement. Ce dossier a été instruit au préalable par l'autorité de gestion et a reçu un avis réglementaire. Il est donc soumis aux votent des membres du Comité de Programmation et reçoit un avis favorable à l'unanimité.

#### Dossier n°2 : PEYI A BEL, TERRE D'AVENTURE

Ce projet n'ayant pas reçu d'avis réglementaire de l'autorité de gestion, il est présenté afin que les membres du Comité de Programmation émettent un avis d'opportunité. Si l'avis est favorable, ce dossier sera poursuivi par consultation écrite ou sera présenté à nouveau au prochain COPROG avec l'avis réglementaire nécessaire pour l'avis favorable définitif des membres : avis favorable à l'unanimité.

## Compte-rendu

# Premier Comité de Programmation du GAL des Savanes

20 Août 2018

### Dossier n°3 : HEBERGEMENT LA PAILLOTE

Ce projet n'ayant pas reçu d'avis réglementaire de l'autorité de gestion, il est présenté afin que les membres du Comité de Programmation émettent un avis d'opportunité. Si l'avis est favorable, ce dossier sera poursuivi par consultation écrite ou sera présenté à nouveau au prochain COPROG avec l'avis réglementaire nécessaire pour l'avis favorable définitif des membres : avis favorable à l'unanimité.

### Dossier n°4 : FL MARCHE BIO

Ce projet n'ayant pas reçu d'avis réglementaire de l'autorité de gestion, il est présenté afin que les membres du Comité de Programmation émettent un avis d'opportunité. Si l'avis est favorable, ce dossier sera poursuivi par consultation écrite ou sera présenté à nouveau au prochain COPROG avec l'avis réglementaire nécessaire pour l'avis favorable définitif des membres : avis favorable à l'unanimité.

## 10. Questions diverses

Une discussion entre certains membres du Coprog est lancée autour de la question suivante : Ne serait-il pas préférable de présenter les dossiers de manière anonyme ?

Ce point sera abordé au prochain Comité de Programmation.

**Le Président du Comité de Programmation**

**Christian PITTA**